Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260708-202665-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 Juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er Juillet 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : Mme GABEL Géraldine à Mme LE ROUX Sandrine, Mme DELMAS Eliane à Mme BEGUIN Christelle, Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole.

Absent : M. BEUVE Eric

Désignation du secrétaire de séance
M. Mikael LOHEZIC est désigné comme secrétaire de séance.

Aménagement ancienne cantine : choix du maître d'œuvre.

M. Yves-Marie LE POULICHET, Adjoint, informe le Conseil de la saisine de deux cabinets de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne cantine en vue d'en faire une salle de réunion. N'ayant reçu qu'une seule proposition et afin d'avoir une parfaite information des élus, il souhaite que le Conseil se prononce sur le descriptif des travaux et se positionne, en septembre, quant aux choix du maître d'œuvre. Ainsi, la commission « travaux » partirait sur : remplacement des huisseries intérieures et extérieures, cuisine à minima qui servira éventuellement de salle de pause pour le personnel, carrelage et remise en état du plafond, sanitaires et cloison amovibles en partenariat avec le Conseiller en Energie Partagé.
M. Joël LAUDRIN, Conseiller Municipal, compte tenu des chaleurs interroge sur la pose d'une clim dans ce lieu.
M. Yves-Marie LE POULICHGET précise que la demande portait sur un aménagement complet de cette salle, et donc la gestion de la température, pour éventuellement en fonction du budget ajuster les travaux.

Le Conseil, compte tenu de l'exposé de M. Yves-Marie LE POULICHET et à l'unanimité

APPROUVE les travaux préconisés par la commission pour l'aménagement de l'ancienne cantine.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juillet 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juillet 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance